

L'Ordre des Infirmières Victoria du Canada.—L'Ordre est un organisme bénévole de santé publique d'envergure nationale, voué au soin des malades à domicile. Les infirmières, sous la direction d'un médecin, prodiguent des soins aux malades, opérés et accouchées, dont un grand nombre manqueraient autrement de soins professionnels. Les personnes soignées sont censées défrayer les honoraires de la visite, mais ceux-ci sont proportionnés au revenu familial et les services de l'Ordre ne sont jamais refusés à qui ne peut payer.

Un service discontinu d'infirmier est maintenu dans les établissements industriels où le nombre d'employés ne motive pas l'emploi d'une infirmière à temps plein. Dans les petits centres où l'infirmière de l'Ordre de Victoria est seule à s'occuper d'hygiène publique, son programme embrasse ordinairement le service scolaire, l'assistance aux cliniques d'immunisation et d'hygiène infantile et autres services de santé publique.

La Ligue de la santé du Canada.—La Ligue est un organisme bénévole qui s'occupe d'enseigner l'hygiène. Par l'intermédiaire des journaux, de la radio, d'affiches, de brochures, de films et de conférences publiques, elle renseigne le public sur les avantages de la pasteurisation du lait, de l'immunisation contre les maladies évitables, d'un régime alimentaire sain, de la manipulation des vivres selon les règles de l'hygiène et des programmes d'hygiène organisés au profit des travailleurs industriels. La Ligue complète son programme de l'année en tenant des semaines de santé nationale et d'immunisation nationale.

L'Ordre de Saint-Jean.—Le but principal de l'Ordre est d'enseigner le secourisme et les soins à domicile aux Canadiens, sans distinction d'âge, d'origine ethnique ou de religion, et d'avoir un personnel compétent et organisé prêt à aider en cas de situation critique. Instituée en 1895, la division canadienne a depuis formé plus d'un million et quart de personnes auxquelles elle a fait passer des examens sur divers sujets. L'Ordre a son siège et ses bureaux nationaux à Ottawa, des succursales dans toutes les provinces et des centres locaux dans des centaines de villes et villages. Il compte deux sections auxiliaires: l'Association ambulancière Saint-Jean et la Brigade ambulancière Saint-Jean. La première fait œuvre d'enseignement et la seconde s'occupe de fournir au besoin des secours publics bénévoles. L'Ordre a été choisi comme organisme officiel chargé d'enseigner au personnel de la défense passive des notions élémentaires et plus avancées de secourisme.

La Société canadienne de lutte contre l'arthrite et le rhumatisme.—La Société a été constituée en 1948 en vue de réduire la morbidité et la mortalité causées par l'arthrite et le rhumatisme. Elle s'emploie à recueillir des fonds pour soutenir des recherches, former un personnel professionnel, instruire le grand public et faire naître et organiser des œuvres de traitement. Une commission consultative médicale composée de médecins, de chirurgiens et d'hommes de science en vue la conseille au sujet du programme de recherches, de l'enseignement professionnel et des relations extérieures.

La Société a des divisions dans presque toutes les provinces. Des cliniques d'arthrite ont, sous l'égide de la Société, été établies dans 30 dispensaires d'hôpitaux et, en plus, 44 unités mobiles de physiothérapie fournissent des traitements et des consultations aux malades qui ne peuvent quitter la maison.